

seulement le Canada, mais en fait tous les pays industrialisés et qui, combinées aux graves pénuries de biens essentiels et de denrées alimentaires, ont eu des effets désastreux sur l'économie du pays.

J'ai constaté avec plaisir que le gouvernement, comprenant que les problèmes engendrés ont une portée nationale et internationale, a entrepris de travailler en consultation étroite avec tous les autres niveaux de gouvernement, et de montrer l'exemple en encourageant une étroite collaboration entre eux en vue de trouver des solutions et de les mettre en pratique. J'espère que l'on suivra toujours cette politique.

L'intention avouée du gouvernement de ne pas ralentir volontairement l'économie en vue de combattre l'inflation rassurera la plupart des gens. Aussi a-t-il dressé une liste complète des moyens dont il entend se servir. Il ne nous reste plus qu'à lui souhaiter bonne chance.

Je suis particulièrement heureuse de voir que le gouvernement freinera ses propres dépenses et concentrera ses efforts en vue d'améliorer l'efficacité et le rendement de ses opérations.

Les buts du gouvernement sont aussi concis que dignes d'éloge. En plus de prendre des dispositions fiscales et monétaires appropriées, que nous ne pourrions évaluer pleinement semble-t-il, avant la présentation du prochain budget—ce qui ne saurait tarder—le gouvernement se propose:

- d'accroître l'offre des biens et des services;
- de protéger les victimes les plus vulnérables de l'inflation, ainsi que
- d'amortir l'incidence des hausses du prix du pétrole sur les consommateurs canadiens et de prémunir l'économie contre des augmentations préjudiciables du coût d'autres produits.

Pour ma part, je ne crois pas que l'inflation a sur les Canadiens un effet aussi néfaste que certains cris d'angoisse pourraient le laisser croire. Bien que beaucoup soient touchés, peu le sont mortellement. Je n'ai pas encore entendu dire que quelqu'un a dû remiser sa voiture parce qu'il ne pouvait se permettre d'en faire le plein d'essence. Cependant, un secteur important du pays a été touché profondément. Je parle de ceux qui ont un revenu fixe ou qui n'en ont pas d'autre que les prestations du bien-être social. Nous devons nous occuper d'eux immédiatement.

Le gouvernement a réaffirmé son intention de protéger les victimes les plus vulnérables de l'inflation. Conformément à cette politique permanente avec laquelle nous sommes tous d'accord, je le sais, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé que la pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti seraient de nouveau augmentés en octobre. Toutefois, on a encore oublié certains des moins nantis. J'ai lu dans un journal de Toronto, la semaine dernière, la lettre d'un retraité aveugle qui se plaignait que le gouvernement avait oublié qu'il avait autant de besoins que les bénéficiaires de la pension de sécurité de la vieillesse. Le gouvernement semble avoir oublié ces gens-là. Il assure des pensions car il reconnaît avoir des obligations envers certaines catégories de citoyens. Les personnes qui sont dans le besoin doivent être traitées de façon équitable. Mais surtout, tous les gouvernements doivent trouver un moyen quelconque pour éviter de reprendre immédiatement d'une main l'augmentation bien nécessaire d'une aide financière qu'ils accordent de l'autre.

[Le sénateur Neiman.]

Le gouvernement a énuméré dans tous les détails les mesures qu'il veut prendre pour combattre l'inflation. Je n'ai pas l'intention de vous les citer toutes. Aucune n'est vraiment nouvelle, mais si elles sont mises en œuvre de façon efficace, toutes auront certainement un effet bénéfique sur notre économie chancelante. Là encore, ne nous fions pas aux promesses et attendons les résultats. Je ne suis pas convaincu, pas plus que les Canadiens qui ont faim, que l'Agence de commercialisation des œufs n'aurait pas pu faire un meilleur travail.

Nombreux sont les honorables sénateurs qui conviendront, comme l'a fait remarquer brutalement le ministre des Transports il y a quelques mois, que notre système de transports est un vrai gâchi. Nous accueillerons avec plaisir toutes les améliorations que le gouvernement envisage d'y apporter et plus tôt il le fera, mieux ce sera.

A notre époque où les gens s'élèvent contre les avions, où des groupes de contribuables protestent contre l'expansion des aéroports et où nous devenons de plus en plus conscients des dommages écologiques provoqués par l'avion, il nous faut absolument des solutions de rechange. Si nous y avions songé beaucoup plus tôt, nous ne serions sans doute pas aux prises avec tous les problèmes que pose la construction d'un deuxième aéroport près de Toronto.

Bien des femmes canadiennes ne seront pas très ravies de l'intention exprimée par le gouvernement dans le discours du Trône, de présenter «une loi-cadre... pour assurer aux femmes un statut égal à celui des hommes. Combien de fois avons-nous entendu cela? Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a été déposé il y a quatre ans et demi et contenait 167 recommandations du ressort du gouvernement fédéral. Il n'en a appliqué que le tiers. On aurait vraiment pu faire mieux.

Récemment, certains ministres se sont toutefois engagés publiquement à présenter sous peu des modifications aux lois qui nous touchent de très près, nous les femmes. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a déclaré qu'il présenterait sous peu une modification à la loi sur le régime des pensions du Canada pour garantir l'égalité entre les hommes et les femmes quant aux pensions prévues par cette loi. Bravo.

Le ministre de la Justice a dit récemment qu'il envisageait de modifier le code criminel, ce qui allégera considérablement les problèmes des femmes qui témoignent devant les tribunaux dans des affaires de viol. C'est une procédure très pénible à laquelle les femmes doivent se soumettre avant et après l'agression, et le ministre de la Justice a admis à juste titre que des changements s'imposent. Ceux-ci aideront non seulement les femmes, mais aussi les responsables de l'application de la loi et de l'administration de la justice.

● (1450)

Je pourrais en même temps rappeler au ministre que la recommandation 122 du Rapport sur la situation de la femme porte sur diverses parties du Code criminel et demande la suppression de toute allusion ou exigence relative au fait que, dans certaines infractions, les femmes doivent établir qu'elles étaient de mœurs antérieurement chastes pour prouver l'infraction. Il est certain qu'en cas de viol, les mœurs antérieures de la femme n'ont aucun rapport avec le délit. Il y a longtemps que cet article aurait dû être modifié et que sa suppression se fait attendre.

En janvier 1970, la Commission de réforme du droit du Canada a publié un document préliminaire sur le droit familial. Peu après, la Commission de réforme du droit de